

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité environnementale					
Date de réception :	Dossier complet le : N° d'enregistrement :					
1 9 JAN 2023						
Section States	1. Intitulé du projet					
	profondeur en complément d'un puits existant dont la productivité a diminuée					
(déclaration d'existence réalisée en parallè	ele de ce dossier).					
	u (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)					
2.1 Personne physique Nom Rondel	Prénom Jérôme					
	The form and the first and the					
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale	EARL du Grand Bignon					
Nom, prénom et qualité de la personne	Rondel Jérôme					
habilitée à représenter la personne morale						
RCS / SIRET 4 2 9 8 4 0 5	1 5 0 0 0 1 0 Forme juridique EARL					
Joign	ez à votre demande l'annexe obligatoire n°1					
3. Catégorie(s) applicable(s) du table	au des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et					
(, a p)	dimensionnement correspondant du projet					
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie					
27. Forages en profondeur, notamment	(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) Installation Classée pour l'Environnement (ICPE) sous le régime de l'autorisation : le					
les forages géothermiques, les forages	pétitionnaire doit, dans le cadre d'une modification du fonctionnement de son					
pour l'approvisionnement en eau, à l'exception des forages pour étudier la	installation, informer la Préfecture de son projet. La modification portant sur la réalisation d'un forage d'eau, l'information modificative de l'installation prend la					
stabilité des sols.	forme d'un dossier d'incidence comportant les mêmes éléments que ceux relevant de					
a) Forages pour l'approvisionnement en	la rubrique 1.1.1.0 de l'article R214-1 du Code de l'Environnement.					
eau d'une prof. > ou égale à 50 m.						
	4. Caractéristiques générales du projet					
Doivent être annexées au présent form	ulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire					
4.1 Nature du projet, y compris les éver						
	Réalisation d'un forage d'eau de 60 m de profondeur pour l'alimentation en eau de deux entités : l'EARL Grand Bignon (élevage					
laitier et porcs) et la SCEA des Bergeons (élevage de porcs).						
Actuellement les deux sites se fournissen	Actuellement les deux sites se fournissent en eau grâce à un puits mais sa productivité à diminuer et un apport ponctuel du					
réseau public est nécessaire. Le besoin annuel des deux exploitations est de 9 000 m³/an et 25 m³/j dont la répartition est la						
suivante : - EARL Grand Bignon : 6 000 m³/	an et 16.6 m³/i					
- SCEA des Bergeons : 3 000 m³/a						

4.2 Objectifs du projet

Alimentation en eau pour un élevage de vaches laitières et de porcins (EARL Grand Bignon) et un élevage porcins (SCEA Bergeons).

Objectif de production du forage d'environ 25 m3/j et 9 000 m3/an. Si l'objectif de production est éteint avec le nouveau forage, le puits ne sera plus utilisé, mais si le débit est plus faible la répartition des prélèvements entre le puits et le forage seront répartis équitablement (selon la productivité du forage).

ESOS MAL BY

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Foration d'un forage d'eau au moyen d'une foreuse sur chenille avec un compresseur annexe monté sur un camion. Durée des travaux estimée à 2 jours maximum.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'ouvrage sera équipé d'une pompe immergée de type 3 pouces alimentée électriquement pour un débit max de 3.5 m3/h. L'eau du forage alimentera une cuve de 20 m³ et 2 m³ afin de lisser les prélèvements dans l'ouvrage. Un système de récupération des eaux pluviales est en projet.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).						
La decision de l'autorite environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).						
4 5 Dimensions et caractéristiques du pr	ojet et superficie globale de l'opération - préciser l	es unités de mesure utilisées				
	eurs caractéristiques	Valeur(s)				
Corps du forage PVC 115/125 mm de 0 à	60 m avec crépines à partir de 25 m (en	115/125 mm				
alternance avec des tubes plein) Cimentation de 0 à 20 m.		0-20 m				
Cimentation de 0 à 20 m.		0-20111				
4.6 Localisation du projet						
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques Long. 2°S	36'16"003 Lat. 48°28'4_"700				
parcelle 101 section ZB	Pour les catégories 5° a), 6° a), b)					
Le Bas Refus	et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d),					
Commune de Pommeret 22 120	10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à					
120	l'article R. 122-2 du code de l'environnement :					
		'"_ Lat°'"_				
	Point d'arrivée : Long ° . Communes traversées :	'"_ Lat°'"_				
	Commones indversees.					
Jo	ignez à votre demande les annexes n° 2 à	16				
4.7 S'agit-il d'une modification/extensi	on d'une installation ou d'un ouvrage existant ?	Oui Non X				
4.7.1 Si oui, cette installation ou environnementale?	cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évalu	ation Oui Non				
4.7.2 Si oui, décrivez sommairemen différentes composantes de votre p						
indiquez à quelle date il a été auto						

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		×	La ZNIEFF la plus proche se trouve à environ 5.8 km au nord-ouest du projet.
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	La zone humide la plus proche est à environ 44.4 m au nord-ouest du projet (SAGE Baie de Saint Brieuc). Il n'y a pas d'augmentation des prélèvements de prévu donc aucune nouvelle incidence n'est attendue sur la zone humide.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		×	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		×	
Dans un site inscrit ?		×	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	Site Natura 2000 le plus proche est situé à environ 5.8 km au nord-ouest du projet.
D'un site classé ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	X		Nouveau forage destiné à un prélèvement potentiel de 25 m3/j d'eau souterraine, soit environ 9 000 m3/an sous réserve d'un débit suffisant.
Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	Impact très limité sur la ressource en eau du fait de la profondeur importante de l'ouvrage et du très faible prélèvement.	
	Est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?		X	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	\times	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	\boxtimes	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	×	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X	
	Engendre-t-il des effluents ?	×	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		×	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?		×	
6.2 Les incid approuvé Oui				sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
6.3 Les incid	ences du projet identii	lées a	υ 6.1 sc	ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non X Si oui, déc	rivez le	squels	

9	
6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire le	es effets
négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de	joindre
une annexe traitant de ces éléments) :	
Pour limiter l'impact des travaux sur le milieu environnant, les mesures suivantes seront mises en œuvre :	8

- sécurisation du chantier par la pose de panneau et de grillage de prévention,
- le matériel sera régulièrement entretenu et vérifié, et toutes les précautions seront prises pour éviter les déversements accidentels d'hydrocarbures notamment lors des phases de remplissage des réservoirs,
- les eaux de forage pendant les phases de foration seront canalisées au moyen d'un merlon qui sera mis en œuvre spécifiquement pour diriger celles-ci vers un bassin de décantation avant rejet vers le milieu superficiel. Le bassin de décantation a pour objet de piéger les matières en suspension par décantation des eaux de forage et de réguler les à coups hydrauliques.
- la cimentation du forage sera de 20 m de profondeur.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé? Expliquez pourquoi.

Travaux de très faible importance ne nécessitant pas d'évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet						
1	Document CERFA n°14734 intitulé «informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire» - non publié;	X				
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X				
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;					
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;					
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;					
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.					

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet	
Annexe 7 : Pho	tos du puits existant	
		a
	,	
	9. Engagement et sig	nature
Je certifie su	r l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	X
Fait à	Meslin	le, 22/12/2022
Signature	Rondel joinne	



Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne phy	Personne physique									
Adresse										
Numéro	Extension	Nom de la voie Le Grand Bignor	1							
	Mr Rondel Jerome	Mr Rondel Jerome								
Code Postal	2 2 4 0 0 Localité Lamball	e	Pays							
Tél		Fax								
Courriel										
Personne mo	rale									
Adresse du si										
Numéro	Extensio n	Nom de la voie Le Grand Bignor	1							
	Mr Rondel Jerome									
Code postal	2 2 4 0 0 Localité Lamball	e	Pays							
Tél	622117934	Fax								
Courriel		@								
Personne hab	oilitée à fournir des renseianeme	nts sur la présente demande								
Nom	Rondel	Prénom Jeron	me							
Qualité	Gérant									
Tél	622117934	Fax								
Courriel	rondeljerome74@gmail.com ; c.sc	oazec@log-hydro.fr								

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

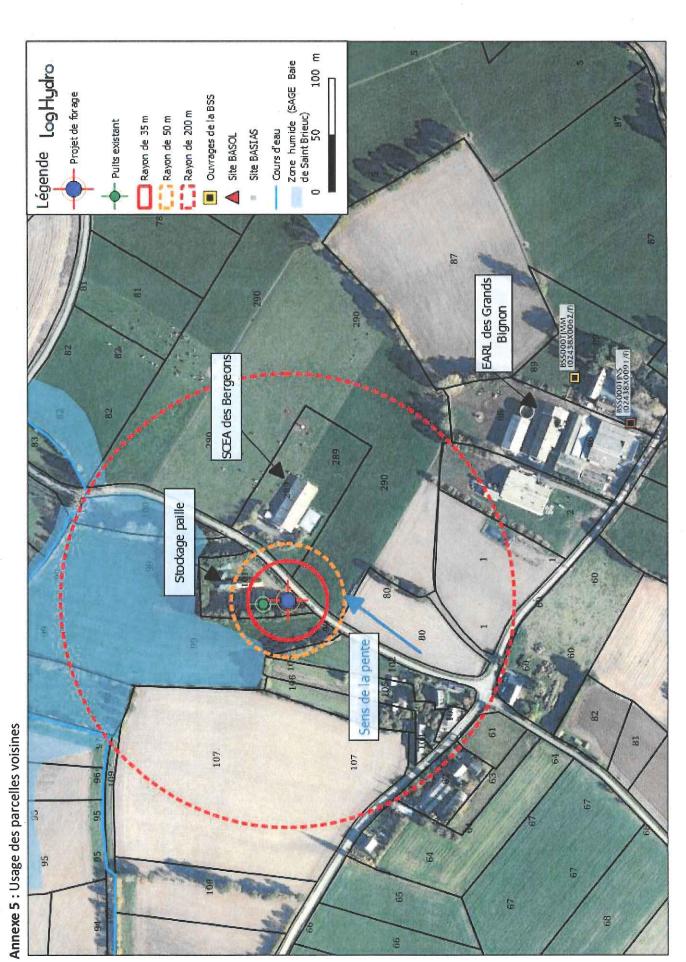
Co-maîtrise d'ouvrage		HARAGA.

Keravel **Log Hydro** 500 m a Roche Projet de forage le Champ Orget 250 la Ville Besnard la Tenue Légende le Val 56 le Grand Bignon Bignon le Clos Cambout . 67 la Côte les Refus Calbernot 1 le Bignon 50 le Tertrain hâteau 🗞 F la Noë Bossard les Clos Lourmel les Carrins le Clos la Croix Hingant la Guénétrie » Mesléan les Touches la Gour Neuve la Division Mauny Pommeret les Champs Ruffaux le Verger e Courtil Huet 78: 56 Quenhouët, d'en haut - l'Hôtel le Clos Héret ∺ la Ville Corbin 68 le Haut Village des Mottes le Clos le Crochet n la Ville Cario -Morel 5 59 63 Gas de Bois les Prés la Fosse 99 la Croix Bertho les Rochers la Guette les Noës Carrées la Motte es Fiches le Orin Vigne eureuc Ville

Annexe 2: Carte de localisation du site (Scan25/IGN)

Annexe 3: Planche photographique de l'emplacement du projet

Vue Ouest



Le forage n°BSS000TINS appartenait à l'EARL des Grands Bignon mais il a été rebouché. Le forage n°BSS000TJMM n'appartient pas à l'exploitation.

Annexe 6: Localisation du projet et du site Natura 2000 n°FR5300066



Vue de l'intérieur du puits



Vue sur le capot du puits